

Nouméa, le 26/06/2019

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

BORDEREAU DE PIÈCES ADRESSE A :

Service des installations
classées et des impacts
environnementaux et des
déchets

Monsieur le président du gouvernement de la
Nouvelle-Calédonie
Service de l'imprimerie (SIMP)
Centre administratif Jacques Iekawé

6, route des Artifices -
Moselle
BP L1
98849 Nouméa CEDEX

18, avenue Paul Doumer – Centre-Ville
98800 Nouméa

Téléphone :
20 34 00

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
denv.contact@province-
sud.nc

affaire suivie par
Nivaleta TUI

N° 19481-2019/1-
ISP/DENV

Nombre de pièces	Sommaire	Observations
1 exemplaire	Arrêté n° 2010-2019/ARR/DENV du 20 juin 2019 portant sursis à statuer à la demande d'autorisation d'exploiter, par Monsieur Patrick FAYARD, d'un élevage de poules pondeuses sur la commune de Dumbéa ;	Pour parution au <i>Journal Officiel</i> de la Nouvelle-Calédonie (JONC)
1 exemplaire	Arrêté n° 1979-2019/ARR/DENV du 13 juin 2019 portant sursis à statuer à la demande d'autorisation d'exploiter, par la Sarl Mécanauto, un site de stockage, dépollution, démontage, découpage ou broyage de véhicules hors d'usages, 6 rue Pelatan en zone industrielle de Ducos sur la commune de Nouméa.	<i>Les versions électroniques vous sont transmises en parallèle par e-mail</i>

Reçu à Nouméa le :
Signature et Cachet :

Service des installations classées, des impacts
environnementaux et de la gestion des déchets

